

Compte rendu du comité de suivi du Pays Sisteronais-Buëch

Le 17 septembre 2009 au Poët

Les membres du Conseil d'Administration :

Présents : Monsieur Bruno LAGIER, Madame Patricia MORHET-RICHAUD, Madame Julie RAVEL, Monsieur Jean-Pierre BRIOULLE, Monsieur Alain D'HEILLY, Monsieur Robert GAY, Monsieur Jean-Philippe MARTINOD, Monsieur Alain MONTAY, Monsieur Georges NICOLS, Monsieur Michel ROLLAND, Monsieur Auguste TRUPHEME, Monsieur Jean-Jacques LACHAMP, Monsieur Claude BREMOND, Madame Elisabeth ALTMANN, Monsieur Nicolas ROSIN, Monsieur Jean-Jacques FERRERO, Monsieur Alain ESCLANGON.

Absents excusés : Madame Evelyne FAURE, Monsieur Jean-Pierre BOIVIN, Monsieur Marcel CLEMENT, Monsieur Jean-Louis CORREARD, Monsieur Bernard DAUMAS, Monsieur Jean-Luc LAMI, Monsieur Jean-Louis REY, Monsieur Gérard TENOUX, Monsieur Pierre-Yves VADOT.

Les partenaires institutionnels :

Présents :

Michel REY, Vice-président Conseil Général 04 délégué au Pays
Nadia CHABAL-CALVI, Conseil Général 04
Mallory CONNORS, Préfecture 04, représentant M. Pierre N'GAHANE
Yannick MAHE, Région PACA

Absents excusés : Madame Christine NIVOU, Monsieur Christophe CASTANER, Monsieur Michel VAUZELLE, Madame Nicole KLEIN, Monsieur N'GUYAN.





Autres participants :

Présents :

Claudine PEYRON, Jeanne-Marie GUERASSIMENKO, Marie ALCARAZ, Karine MANUEL, Audrey MATT, Benjamin TOCON, Olivier HEBREARD, Thibaut ELAPHOS.
Jean-Pierre TEMPLIER représentant M. Daniel SPAGNOU

Absents excusés : Madame Henriette MARTINEZ

Ordre du jour :

-  Bilan des contractualisations État Région Département 2007-2008
-  Présentation des dossiers en cours accompagnés dans le cadre des contractualisations.
-  Présentation des projets en cours et à venir de l'association : animation 2010, Innovation touristique « Ciel mon Pays ! », Pôle d'excellence Rurale, conseil de développement, SIG, schéma de services...
-  Questions diverses.

1. Bilan des contractualisations et présentation des dossiers en cours

Bruno LAGIER présente un bilan des contractualisations et des dossiers en cours pour le Pays Sisteronais-Buëch (voir présentation ci-jointe).

Au terme de cette présentation, Michel REY souligne l'importance des politiques territoriales et des territoires organisés tels que les Pays pour la mise en place de démarches concertées et d'ingénierie locales. En effet, quelque soit l'avenir de ces structures, tous le travail conduit sur ces territoires permettra de capitaliser notamment autour d'habitudes de travail... Lui-même dans un territoire

Conseil d'Administration – Comité de Suivi du Pays Sisteronais-Buëch – 17 septembre 2009 – Le Poët
dépourvu de ce type de structures (Pays/PNR) il se rend compte du retard pris dans la construction de la coopération territoriale.

Yannick MAHE souhaite rappeler l'intérêt du Pays dans la coordination des politiques territoriales. Il permet de mettre en œuvre des projets structurants comme l'innovation touristique en milieu rural par exemple. Interlocuteur privilégié il facilite la lecture et la compréhension des enjeux de développement du territoire qu'il couvre.

Mallory CONNORS rejoint Messieurs REY et MAHE autour de leurs remarques et souligne l'importance du Pays dans la mise en œuvre de projets innovants et structurants comme l'a montré cette présentation. Quelque soit les réformes et les projets de lois en cours le travail réaliser à l'échelle des territoires organisés aura son prolongement dans la réorganisation des collectivités territoriales.

2. Présentation des projets en cours et à venir de l'association

Ingénierie et Animation 2010

Les partenaires ont demandé que leur soient transmises les demandes de subventions pour « l'ingénierie et l'animation 2010 ». Ce dossier permet d'assurer le fonctionnement de la structure et de permettre l'accompagnement et la coordination des projets du territoire.

Le dossier de demande de subvention est validé à l'unanimité, moins une abstention, selon le plan de financement prévisionnel suivant (**PV N° 2009/4CA/1**) :

Coût global	État	Région	CG04	CG05	Autofinancement
124 375 €	40 000 €	40 000 €	7 500€	12 000€	24 875 €

R2D2 (Riduzione e Racolta déchets de demain)

Le projet de coopération R2D2 (Riduzione e Racolta – Déchets de Demain) va être engagé suite à sa programmation actée le 30 juin 2009, lors du Comité de Suivi du programme ALCOTRA (lettre de notification de programmation daté du 4 août 2009). Les partenaires franco-italiens ont deux ans pour le réaliser. Une **réunion de lancement va être organisée le 13 octobre 2009**. Il est proposé que la délégation locale comprenne notamment le Pays et les présidents des syndicats compétents.

Pour rappel : le projet concerne l'échange de bonnes pratiques sur la thématique de la prévention de la production et la gestion des déchets. Il s'attachera à travailler autour de 6 actions structurantes : compostage domestique ; couches-culottes réutilisables ; manifestations éco-compatibles ; réduction des emballages ; réduction des déchets alimentaires ; amélioration des systèmes de collectes et de tarification. A travers ces actions il sera question de travailler ensemble sur des solutions nouvelles et des les expérimenter sur le territoire.

Le montant total du projet s'élève à 1 450 000 €, dont 280 264 € fléchés/gérés directement par le Pays et les EPCI membres.

Innovation touristique « Ciel mon Pays ! »

Le Pays a été retenu dans le cadre de l'appel à projet innovation touristique en milieu rural « Ciel mon Pays ». La phase de développement du plan d'actions, validé par le groupe de portage politique tourisme et le conseil d'administration lors du dépôt de cette candidature, va débutée. En premier lieu, une phase de formation-action afin que les acteurs du territoire s'approprient cette démarche. Dans ce cadre, il est proposé de faire un avenant avec le bureau d'études GEM ORCA pour un accompagnement de 5 mois.

Jean-Jacques LACHAMP souligne qu'il serait important de prendre le temps de la réflexion et indique que cette question aurait dû, selon lui, être abordée en Bureau. Aussi, il préfère s'abstenir sur tous les PV qui vont être pris lors de cette séance. Il est rappelé que dans les statuts de l'association le bureau est l'instance qui exécute les décisions du Conseil d'Administration. De ce fait les délibérations de principe prises lors de ce Conseil d'Administration seront présentées en bureau.

Le Conseil d'Administration valide une délibération de principe à l'unanimité, moins une abstention (**PV N° 2009/4CA/2**), afin d'engager avec le Bureau d'études une négociation pour la signature d'un avenant. Leur proposition sera soumise lors du prochain Bureau.

D'autre part, il a été proposé dans le plan d'actions de « Ciel mon Pays » pour conduire et animer cette démarche de filière AIR ET LUMIERE de créer un poste de chef de projet tourisme. Afin de garantir la bonne mise en œuvre de « Ciel mon Pays ». Ce recrutement devrait être opéré en début d'année 2010 pour une période de 3 ans. Il s'agit d'un poste dédié exclusivement au projet « Ciel mon Pays », subventionné à 80% sur 3 ans, et d'un coût total prévisionnel de 40 000€/an. Pour y parvenir, Il est nécessaire de prendre une délibération de principe afin que le bureau d'études travaille sur une fiche de poste qui sera soumise lors d'un prochain Conseil d'Administration ou bureau.

Le Conseil d'Administration valide cette proposition à l'unanimité, moins une abstention (**PV N° 2009/4CA/3**).

Par ailleurs et pour information, un groupe de travail de portage politique suivi d'un groupe de travail technique se réunira le jeudi 24 septembre afin de travailler sur le projet de structuration du système touristique local.

Pôle d'excellence Rurale,

Les marchés pour le volet 3 du PER sont signés. Ce volet est constitué de trois actions dont la plus importante est le volet 1:

1. Le volet qui est le cœur du projet de PER avec la création de l'itinéraire interactif s'appuyant sur des PDA. Il a été décidé au dernier Comité de pilotage PER que les EPCI soient chargée de faire remonter l'ensemble des contenus écrits et photographiques. Ce travail est en cours mais a pris un retard sur certains territoires. Il est rappelé la bienveillance de chacun pour que ce projet puisse se concrétiser dans les délais prévus.
2. La signalétique d'identification patrimoniale pour chaque monument que les EPCI avaient indiqué dans la liste préparée par le bureau d'étude en juin.
3. La signalisation routière

Concernant le dossier du PER, Mallory CONNORS souligne que le projet se termine le 31.12.2009, aussi il faudra que toutes les factures soient émises pour cette date. Le paiement pourra se faire en début d'année 2010.

Au regard de l'ensemble des contenus qui ont été transmis par les EPCI, il est proposé d'engager une personne pour harmoniser les contenus des panneaux d'identification patrimoniale. Cette prestation peut intégrer l'enveloppe globale du PER et nous assurer un travail finalisé et harmonieux garant de la cohérence qui devra être validé par un bureau.

Le coût de cette prestation est de 6 450 € et serait réalisé par Audrey MEYER qui a travaillé avec le conservatoire de Salagon et le Conseil Général des Alpes de Haute Provence.

Le Conseil d'Administration valide cette proposition à l'unanimité, moins une abstention (**PV N° 2009/4CA/4**).

Le programme LEADER

Le programme Leader se consolide petit à petit. Un projet de Gazette est en cours de préparation en rapport avec le projet de schéma de services.

Schéma de services

Olivier HEBREARD a rencontré tous les EPCI et Relais services publics du territoire. Il a commencé les questionnaires sur le terrain, il doit en réaliser 450.

Il est souligné que ce travail exhaustif est important pour la suite du schéma, et que la coopération de l'ensemble des membres et acteurs du Pays (élus, techniciens, association, acteurs privés...) est d'une importance capitale pour la mise en œuvre de ce travail.

Le Système d'Information Géographique

Il avait été demandé lors du conseil d'administration de début d'année de relancer le projet SIG auprès des communautés de communes. A ce jour, certaines d'entre-elles ne se sont toujours pas positionnées. Aussi, un courrier de relance va être transmis aux communautés de communes accompagné de la grille de répartition et d'une délibération type afin qu'elles délibèrent (pour celles qui ne l'ont pas fait) avant la fin de l'année par rapport à ce projet.

Michel ROLLAND demande à ce qu'il y est un lien formalisé avec le Parc sur cet aspect.

3. Questions diverses

Mallory CONNORS signale qu'une 2^{ème} génération de PER va être engagée. Il souligne l'importance de réaliser une évaluation de notre PER préalablement à tout engagement dans ce nouvel appel à projet.

Le Président lève la séance à 19H45.